

Les témoins dans l'affaire Tounsi auditionnés



L'enquête commence à livrer ses premiers éléments. Les cadres de la DGSN ont été auditionnés sur les circonstances du drame du 25 février dernier. D'autres responsables de la Sûreté nationale sont également concernés par les investigations

afin que toute la lumière soit faite sur cet assassinat.

Le directeur de l'administration générale (DAG), le chef de sûreté de wilaya d'Alger, ainsi que le secrétaire du défunt Ali Tounsi étaient parmi les premières personnes auditionnées par le magistrat instructeur du tribunal de Bab El-Oued en qualité de témoins. Ces derniers, auditionnés par le juge d'instruction du tribunal de Bab El-Oued sur l'assassinat du DGSN, ont déclaré qu'ils ont tiré sur le colonel Oultache en guise de riposte avant de maîtriser l'assassin, sans savoir sur le moment ce qui venait de se passer dans le bureau du DGSN. Ils ont affirmé aussi que l'assassin de Tounsi "était dans un état furieux et tirait sur eux de telle façon qu'il était difficile de le maîtriser".

Le divisionnaire Dlimi, directeur de l'administration générale (DAG), qui a tiré sur Oultache, a justifié son acte par la riposte aux coups de feu tirés par ce dernier. "Il a tiré sur le chef de sûreté de wilaya d'Alger, il voulait cibler les cadres présents", a-t-il révélé, avant de préciser que le colonel Oultache n'a pas tenté de se suicider. Des sources proches des enquêteurs ont indiqué que des proches du défunt seront également convoqués pour être auditionnés dans le cadre des investigations afin que toute la lumière soit faite sur la nature des relations entre les deux hommes surtout les derniers jours, d'autant que le ministre de l'Intérieur a affirmé que le mobile de l'assassinat "était un conflit personnel". Ce que dément catégoriquement la famille Tounsi. Des cadres de la DGSN, interrogés sur la question, déclarent en revanche que le colonel Oultache était un proche collaborateur du défunt, mais pas un ami personnel.

En attendant d'autres détails sur cette affaire, une source proche du dossier affirme que les enquêteurs auront besoin d'écouter plusieurs autres responsables de la Sûreté nationale en qualité de témoins du fait qu'il "n'y a pas de témoin oculaire de ce qui s'est réellement passé ce jour-là dans le bureau de la victime", d'autant que le chef de cabinet du défunt Ali Tounsi a déclaré n'avoir rien entendu de ce qui s'est passé entre Tounsi et Oultache.

Le DAG était dans la salle de réunion en compagnie du chef de sûreté de la wilaya d'Alger lorsque le secrétaire de Tounsi, qui ignorait encore ce qui venait de se passer, leur demande de rejoindre le bureau du DGSN à la demande de Oultache.

"Arrivés sur les lieux, ils ont été surpris de voir le colonel Oultache tenir une arme dans sa main

Des cadres de la dgsn livrent leur version

Écrit par Neïla B. - KAYENA
Jeudi, 11 Mars 2010 01:05

et tirer sur eux, touchant légèrement le chef de sûreté de wilaya d'Alger à la tête. À ce moment-là, le DAG a riposté, touchant Oultache avec deux balles pour l'immobiliser", selon les réponses des cadres auditionnés. De son côté, le secrétaire de Tounsi aurait justifié le non-respect de la réglementation interne, qui exige le dépôt d'armes au secrétariat avant de rentrer au bureau du DGSN, par le fait que le colonel Oultache ne s'était jamais soumis à cette réglementation ni autre protocole vu les relations entre le défunt et son assassin. "Il était son proche collaborateur et personne ne se doutait de ses intentions ce jour fatidique, il voulait seulement voir comme à son habitude le défunt qui se préparait à une réunion avec ses cadres."

Les fonctionnaires présents le 25 février dernier seront entendus par le juge d'instruction y compris les policiers qui étaient à l'extérieur de la DGSN. Les circonstances du crime resteront obscures, selon des observateurs, et ne pourront être élucidées que si le coupable décide de parler. Ce qui n'est pas encore le cas dès lors qu'il persiste à dire qu'il ne se souvient de rien.

[LIBERTÉ](#)